

<http://lipietz.net/Surveillance-des-conglomerats-financiers>

Surveillance des conglomérats financiers

- Député européen (Verts, France) - Économie - Marchés financiers et harmonisation fiscale -



Publication date: mardi 8 octobre 2002

ight © Alain Lipietz - Tous droits réservés

J'appelle la CEM à ne pas amender la directive sur la surveillance des conglomérats financiers en seconde lecture.

Le conseil européen ayant repris l'esprit des amendements adoptés par le parlement au début de l'année, la directive est maintenant dans un état satisfaisant (voir [position commune](#)).

J'ai jugé qu'il était plus sage de ne plus chercher à faire durer la procédure dans une bataille à l'issue incertaine en seconde lecture, l'essentiel étant de disposer au plus vite d'une procédure de surveillance pour faire face à la crise financière. Tel est le sens du rapport que j'ai présenté lors de cet échange de vue en CEM (le vote en commission aura lieu le 5 novembre).